

35, rue des Forges

Demande de dérogations mineures présentée à la séance ordinaire du lundi 1^{er} décembre 2025, à 18 h

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 1^{er} décembre 2025, midi, en cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/seances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 14 novembre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) qu'un gazébo soit situé sur le toit-terrasse d'un bâtiment (article 5.2.10);
- b) l'ajout d'un gazébo portant la superficie totale des bâtiments et des constructions accessoires à 18 % de la superficie du terrain (article 5.2.1);

Règlement de zonage numéro 1261-2019